

## Avis de la Bourse

### Cotation en Bourse des titres « AMS » suite à la réalisation de l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 30 juin 2015

A partir du **lundi 21 mars 2016**, les 1 211 588 actions nouvelles souscrites seront admises et négociables en bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Code Mnémonique : AMS
- Code ISIN : **TN0001500859**
- Groupe de Cotation : 51